

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE
3, PLACE DE LA MAIRIE
72140
TEL. : 02.43.20.14.51.
E-MAIL : COMMUNE.DE.ROUESSE-VASSE@WANADOO.FR

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

25 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence d'Hugues Bombled,

Date d'affichage :

06 avril 2022

Etaient présents : Sylvain Allaine, Hélène Carton, Jean-Michel Couanon, Bénédicte Couanon-Mézières, Alain Debieu, François Godefroy, Frédéric Goupille, Benoît Haté, Michèle Rousseau, Françoise Verhaeghe, Clémentine Vérien

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Absent(s) excusé(s) : Gérald Bernard

Absent(s) : /

Formant la majorité des membres en exercice.

Sylvain Allaine a été élu secrétaire de séance.

20223103-01 : Taux des contributions directes

Le Maire propose au conseil municipal de procéder à une variation de 0.5% dont les taux de base sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,86 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,47%

Les membres du conseil municipal décident après délibération à 11 votes contre et 1 abstention, de ne pas appliquer la variation de 0.5% pour les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Les taux restent inchangés.

20223103-02 : Subventions aux associations 2022 et autres organismes

Proposition d'attribution de subventions :

Associations	Subvention accordée
Amicale des sapeurs-pompiers section JSP	100 €
Amicale des sapeurs-pompiers	300 €
Croix rouge française – Fresnay S/ Sarthe	75 €
Twirling Bâton Neuvillalais	50 €

Les randonneurs pédestres du pays de Sillé	100 €
Sport et détente – Sillé	150 €
Football Club Pays de Sillé	1 200 €
ADMR Sillé le Guillaume	50 €
Les restaurants du cœur de la Mayenne	200 €
Conciliateurs de justice de la cour d'appel d'Angers	150 €
ADAPEI de la Sarthe	50 €
Club de pétanque	200 €
Les Amis de l'école	800 €
Coopérative scolaire de Rouessé-Vassé	350 €
MFR de Bernay	50 €
Association pêche	1 000 €
Gdon	500 €
Comité d'animation	350 €
Comice agricole	200 €
Patrimoine	50 €
Handball club Pays de Sillé	100 €
Tennis de table Pays de Sillé	100 €
Secours populaire	75 €
AFM Téléthon	100 €
Génération mouvement	100 €
TOTAL	6 400 €

Les membres du conseil municipal décident après délibération :

- d'émettre un AVIS FAVORABLE aux attributions de subventions
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

20223103-03 : Créance irrécouvrable

Suite à une liquidation judiciaire sur la commune, il nous appartient de régulariser la somme de 3 669,77 €.

Après délibération, le conseil municipal vote à 2 voix « abstention » et 10 voix « pour », pour l'effacement de la créance suscitée d'un montant de 3 669,77 € par l'émission d'un mandat et autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires à cet effet.

20223103-04 : Demande d'aides CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis pour étudier une demande d'aide. Après exposé de la situation, il en ressort que la demande concerne le voyage scolaire de mars 2022 pour trois enfants, pour une somme totale de 240 €.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à cette demande.

20223103-05 : Panneau d'affichage lumineux

Après avoir comparé deux devis LUMIPLAN pour un panneau d'affichage lumineux monochrome à 10 404 €, et un panneau d'affichage lumineux en couleurs d'un montant de 13 092 €, le conseil municipal opte, avec une « abstention », deux voix « contre », et 9 voix « pour » pour le panneau d'affichage lumineux en couleurs.

20223103-06 : Parcelle du four à chaux

Une habitation est mitoyenne au terrain du four à chaux de la commune. La question se pose de :
- céder aux propriétaires de l'habitation concernée une partie de la parcelle du four à chaux afin que ces derniers puissent accéder au morceau de terrain qu'ils ont acquis également.
Le prix de vente est fixé à 3,50€/m².

Si cette partie de parcelle n'est pas cédée, une signalisation sera installée pour une interdiction de stationnement à cet endroit.

Les membres du conseil municipal votent à 4 voix « contre », 2 « abstentions » et 6 voix « pour » la vente d'une partie de la parcelle du four à chaux.

20223103-07 : Convention pour la réalisation de travaux d'assainissement des eaux usées et de renouvellement de canalisations d'alimentation en eau potable

La commune de Rouessé-Vassé a décidé de procéder à des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées. De plus, nous avons sollicité le SIAEP pour procéder au renouvellement des canalisations et branchements d'eau potable rue du Grand Pré, rue du Parc et Chemin de l'école.

Afin de bénéficier des conditions économiques les plus favorables et de coordonner au mieux les interventions, les différents Maîtres d'ouvrage se sont rapprochés et souhaitent constituer un groupement de commandes dans le but de faire réaliser les travaux précités par les mêmes entreprises.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune à cette convention.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h10.

Commune de Rouessé-Vassé

Fonction	Nom Prénom	Présence
Maire	BOMBLED Hugues	
Premier adjoint	GODEFROY François	
Deuxième adjoint	VÉRIEN Clémentine	
Troisième adjoint	ROUSSEAU Michèle	
Conseiller	HATÉ Benoit	
Conseiller	GOUPILLE Frédéric	
Conseillère	VERHAEGHE Françoise	
Conseillère	CARTON Hélène	
Conseiller	BERNARD Gérald	Excusé
Conseiller	COUANON Jean-Michel	
Conseiller	DEBIEU Alain	
Conseiller	ALLAINE Sylvain	
Conseillère	COUANON-MEZIERES Bénédicte	